

Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2004)

Heft: 76

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partenariat G. Schmid

L'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP) a été créée en 1981. Depuis, nous nous sommes engagés à faire face à la maladie de Parkinson et à l'aider à vivre au mieux. Nous organisons des événements, nous informons et nous soutenons les personnes atteintes de la maladie de Parkinson et leurs proches.

Chères lectrices, Chers lecteurs



Les jours raccourcissent et il fait de plus en plus froid - nous nous retirons dans nos foyers et sommes reconnaissants d'être bien au chaud et d'avoir assez à manger. Mais c'est justement pendant cette saison un peu sombre que nous devrions nous accorder un peu de temps et apporter un peu de lumière dans notre quotidien. Que ce soit avec des bougies, avec une table joliment dressée, en invitant des amis ou en faisant une promenade, en se laissant caresser par le froid du vent tempétueux qui nous souffle les premiers flocons de neige dans le visage.

Cette période nous laisse aussi du temps pour exercer nos passe-temps favoris, mais nous permet aussi de savourer le calme en lisant un livre ou en écoutant de la musique. Le CD du AMAR-Quartett, dont le bénéfice de la vente est versé en faveur de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP), offre un tel moment de plaisir musical. Il convient parfaitement comme cadeau de Noël. Faites usage de notre offre (page 15).

«Et n'oublie pas de rêver...», ainsi commence un poème d'Ulrich Schaffer. Les rêves nous ouvrent à d'autres horizons et nous permettent de découvrir nos véritables désirs, qu'ils soient réalisables ou irréalisables, réalistes ou irréalistes.

L'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP) souhaite que ses objectifs pour son 20ème anniversaire, l'année prochaine, puissent se réaliser et porter leurs fruits:

- Tout le monde doit connaître la maladie de Parkinson et ses conséquences sur le quotidien.
- Les prestations de l'ASmP doivent être améliorées et développées pour les membres, mais également pour les près de 10'000 patients suisses qui n'ont pas encore adhéré à notre Association.
- Les membres, les donateurs et les amis au sein de l'ASmP doivent se sentir compris, soutenus et savoir qu'ils sont en de bonnes mains.
- Nous voulons veiller à maintenir saines les finances de notre Association.

Vous trouverez régulièrement dans le journal **Parkinson** des articles sur nos manifestations et nos actions. Je vous souhaite, maintenant, de lumineuses et méditatives fêtes de Noël ainsi qu'une bonne et heureuse nouvelle année.

Lydia Schiratzki

Votre Lydia Schiratzki, secrétaire générale

La Côte

Nouveau groupe des proches

Italienne d'origine, en Suisse romande depuis plus de trente ans, j'ai épousé un Suisse allemand. En juin 2001, le diagnostic tombait tel un couperet: mon mari, grand sportif alors âgé de 59 ans, était atteint de la maladie de Parkinson.

Tous deux passionnés de montagne, ayant gravi plusieurs «4000» et parcouru Alpes et Dolomites à ski de randonnée, nous allions devoir y renoncer. Notre vie perdrait ses hauteurs et ses couleurs. Désormais elle se déclinera à plat, en noir et blanc. S'il est facile de réaliser une photographie en couleur, il faut du talent pour capter sur une photographie en noir et blanc la beauté subtile des jeux d'ombre et de lumière sur un visage, un corps, un paysage. Serions-nous capables de découvrir ce que notre nouvelle vie en noir et blanc et aplatie pouvait receler de beau? Serait-il possible d'y glisser des couleurs et des reliefs? Serais-je capable d'éclairer pour mon mari le parcours plein d'ombres sur lequel nous nous engagions?



Rejoindre le groupe d'entraide de La Côte fut pénible pour moi. La rencontre de patients à un stade plus avancé de la maladie me projetait de force dans un futur auquel je n'étais pas préparée. Parfois, prise de panique, je me sentais dépassée face aux ravages causés par cette maladie. Je regardais les autres proches et cherchais à deviner la souffrance cachée derrière ces regards et ces sourires. Mais je n'osais pas poser de question, pas devant «eux», les patients, qui ne devaient pas savoir combien nous aussi, les proches, nous souffrions.

Sous l'impulsion du bureau romand, j'ai donc décidé d'organiser un groupe pour les proches de La Côte afin qu'ils puissent se retrouver pour exprimer librement leurs craintes et leurs espoirs et partager leurs expériences. Une première rencontre sera organisée cet hiver. Proches de La Côte, si vous ne voulez pas rester seuls avec votre douleur, venez me rejoindre! Ensemble nous trouverons des réponses à nos questions et un peu de soulagement à notre peine. Un poids partagé est plus léger à porter. Je vous attends. Maria Brunschweiler

Information: bureau romand
tél 021 729 99 20

Activité intense pour les 20 ans de l'Association

L'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP) fêtera ses vingt ans l'année prochaine. L'ASmP a placé le jubilé sous la devise «Qualité de vie et Parkinson». Divers projets ont été développés pour encourager directement ou indirectement la qualité de vie des patients et de leurs proches. «Nous pensons que ce jubilé est une chance de nous profiler auprès des membres, de nos partenaires et du public», dit le président de l'ASmP Kurt Meier. Il va de soi que cet anniversaire sera fêté: l'assemblée générale du 18 juin à Thoune sera organisée dans ce sens. Le point culminant de cette journée sera une course en bateau sur le lac de Thoune.

Dans le courant de l'année 2005, l'ASmP a ainsi prévu de poursuivre le développement de ses prestations. Elle va également proposer de nouveaux séminaires pour les proches, plus de journées pour les patients - qui seront organisées en collaboration avec des cliniques spécialisées - ainsi qu'un symposium national pour les médecins de famille. L'offre du PARKINFON - la ligne téléphonique gratuite de l'ASmP - sera élargie dans un futur proche. Pour son

anniversaire, l'ASmP a également décidé de renforcer ses relations publiques. En 2005, elle se présentera sous sa nouvelle image (*Corporate Design*) et fera plus de publicité pour promouvoir ses activités au sein du grand public. «Nous voulons nous profiler encore mieux», dit Meier. Cela renforcera non seulement la position de l'Association, mais cela favorisera aussi les informations autour de la maladie de Parkinson ainsi que l'empathie envers les patients parkinsoniens.

Jubilé 2005 et qualité de vie

Séminaire pour les partenaires de patients parkinsoniens

Le très apprécié séminaire pour les proches de patients parkinsoniens sera proposé pour la première fois en 2005 en Suisse romande et au Tessin à l'occasion du jubilé de l'ASmP. Le thème s'intéressera à la question de savoir comment vivre avec une personne atteinte d'une maladie chronique et comment gérer au mieux sa propre vie. Les dates de ce séminaire ne sont pas encore arrêtées.

Concours des nouvelles, délai prolongé

La date limite pour l'envoi des nouvelles du concours organisé par l'ASmP a été prolongée jusqu'au 27 février 2005. Sous la devise «Qualité de vie et Parkinson» l'ASmP propose, à toutes les personnes qui aiment écrire, d'envoyer une histoire courte dont le thème doit se rapporter à la vie avec la maladie de Parkinson. Ces nouvelles doivent parler de la qualité de vie des patients et des proches ainsi que de la maladie de Parkinson et elles ne devraient pas être plus longue que deux pages A4, c'est-à-dire environ 5000 frappes. Les participants ont la possibilité d'envoyer plusieurs nouvelles, mais ils doivent alors préciser laquelle est destinée au concours et s'ils acceptent que les autres soient publiées. Les nouvelles gagnantes seront publiées dans le journal **Parkinson**. Les trois meilleures histoires seront récompensées par un week-end dans un hôtel d'une valeur de CHF 1'000.-.

N'oubliez pas: date limite des envois: 27 février 2005.



Foto: Ursula Markus

Offrez de la musique de chambre de grande qualité et soutenez l'Association Suisse de la maladie de Parkinson!

Le CD enregistré en direct lors du concert de chambre-bénéfice de l'année 2002 est à nouveau disponible auprès du secrétariat central. L'Amar Quartett, composé d'artistes zurichoises de renommée internationale, a joué des œuvres de Schubert, Wolf et Haydn. Un cadeau pour les connaisseurs!

Concert de chambre-bénéfice

CADEAU DE NOËL IDEAL

Concert de chambre-bénéfice de l'Amar Quartett à Lugano.
Programme: Joseph Haydn (quatuor en ré majeur), Hugo Wolf (La sérénade italienne) et Franz Schubert (La jeune fille et la mort).

Enregistrement: Radio svizzera di lingua italiana, Lugano

Oui, veuillez m'envoyer contre une facture

— **CD AMAR QUARTETT à Lugano**

au prix de CHF 23.50 la pièce frais d'expédition compris

Nom / prénom: _____

Adresse: _____

NPA, localité: _____

Envoyer le fax à ASmP: 043 277 20 78 ou écrire à: ASmP, «CD», case postale, 8132 Egg

Histoires vécues (avec la maladie de Parkinson)



Causette peu productive

Chatter (français: bavarder, faire un brin de causette) avec des patients parkinsoniens? Jusqu'à présent, je n'avais jamais été tentée par un espace de discussion sur Internet. Pourquoi bavarder avec des étrangers si je peux appeler mon amie? L'expérience de la maladie que nous avons en commun pourrait être une base de discussion pour entrer en contact. Bon, allez! Cachée derrière un pseudonyme que j'ai choisi, je me connecte rapidement et je peux suivre la conversation sur mon écran. D'une façon ou d'une autre, les personnes présentes savent déjà que je suis là. Elles me saluent et veulent savoir si je suis nouvelle. Je ne sais pas encore de quelle façon ma présence se manifeste, mais je dois déjà saluer sept personnes et répondre à trois questions. Finalement, je réalise que le rectangle au-dessous de l'écran enregistre mes paroles qui sont ensuite catapultées dans l'espace de chat en pressant la touche de renversement de marche.

Je les salue tous en bloc. Les questions restées sans réponses sur le bord supérieur de l'écran ont disparu depuis longtemps. Les chatteurs se sont intéressés à autre chose. Ils se connaissent tous, se taquinent et plaisantent de leurs points faibles. Finalement, quelqu'un se

de Ruth Geiser

souvient de ma présence et m'invite à intervenir dans la discussion sans me gêner au risque de ne pas réussir à placer un mot. C'est exact! Je suis toujours en retard lorsqu'il s'agit de lire, de réagir et de taper à la machine. Et cela peut paraître pédant de réagir sur des questions qui ne sont déjà plus d'actualité. Tous papotent, se lancent des piques et piaillent. Cela me rappelle les rendez-vous d'adolescents avec le vélo devant la poste.

Des échanges sur la maladie? Oui, concernant les médicaments: «Mon médecin m'a prescrit un tel médicament, le prenez-vous aussi? A quelle dose? Et quoi d'autre? Et combien de fois?». Peu productif, comme toujours. La plupart des chatteurs ont quitté le forum après quinze minutes, mais une horde de nouveaux venus s'annonce déjà. Se dire au revoir et se souhaiter la bienvenue remplit plusieurs écrans. Je deviens infinité fatiguée. Je connais la sensation d'être à bout de souffle que procure une course intense, même sans «Parkichat». Je prends congé, chacun me dit personnellement au revoir et je suis soulagée. Ma première et vraisemblablement dernière soirée de chat! Je ne risque certainement pas de devenir dépendante.

Chatter en langue allemande: www.parkinsonszone.de

PRESTATIONS DE L'ASMP

Parkinson-Shop: matériel d'information et moyens auxiliaires

Le Parkinson-Shop, dont la responsable est Marlies Jauk, fait partie du service à la clientèle de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASMP) à Egg. Un poste important: informer les membres et le public est une des tâches clés de l'Association. Pour l'ASMP, la vente de matériel représente une source de revenus de près de CHF 50 000 par année. Toutes les commandes pour du matériel d'information comme des livres, des cassettes vidéo, des dépliants, des feuilles d'information, des brochures, de la documentation sur la maladie de Parkinson, des moyens auxiliaires ou les très appréciées tulipes en bois passent par le bureau de Jauk. Tout ce matériel est naturellement disponible en français, en allemand et en italien conformément au mandat de prestations de l'ASMP.

Des moyens auxiliaires, comme le gobelet Roccalino, le pilulier ou le métronome - pour aider à surmonter les blocages - sont fréquemment commandés. Marlies Jauk coordonne la location de vidéos qui sont régulièrement demandées par les centres de formation des professions médicales. Les tulipes en bois disponibles



dans de nouvelles couleurs prennent le plus de place dans le dépôt de matériel. Elles sont surtout vendues lors d'actions publicitaires et de diverses manifestations. Leur vente peut assurer à l'ASMP, lors de bonnes années, des recettes pour un petit montant à cinq chiffres.

En outre, Marlies Jauk reçoit presque quotidiennement des demandes concernant l'Association et ses activités, l'adresse des groupes Parkinson ou des questions destinées au comité consultatif. Bien qu'elle ne travaille que trois jours par semaine, Marlies Jauk est très diligente dans l'envoi des commandes. «Je vous l'envoie volontiers», dit-elle. Il faut généralement compter dix jours pour recevoir ce qui a été commandé. Il est également possible de passer des commandes par Internet.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article sur l'assemblée générale de l'ASMP (**Parkinson** #75, page 17). Au lieu d'Office fédéral de la santé publique (OFSP) département AI, nous aurions dû écrire: Office fédéral des assurances sociales (OFAS), département AI. Avec toutes nos excuses.

COLLECTE DE NOËL

Cette année également, nous invitons nos membres, nos donateurs et tous les sympathisants à participer à la collecte de Noël. Veuillez utiliser le bulletin de versement joint à ce journal.

Un grand merci.



Résultat décevant

Abandon de l'étude GDNF

Revers dans la recherche sur la maladie de Parkinson: une étude clinique utilisant la substance GDNF a été interrompue à Toronto. Cette substance qui n'est pas un médicament, mais qui est injectée dans le cerveau après une thérapie génique réussie, a manifestement causé de graves effets secondaires à quelques uns des 34 patients inclus dans l'étude, ou se serait montrée totalement inefficace selon une déclaration faite dans les médias.

Le *Glial Cell Line Derived Neurotrophic Factor* (GDNF) est une protéine qui a un effet neuroprotecteur et qui doit donc empêcher les neurones de mourir. Comme elle favorise l'absorption de la dopamine (un neurotransmetteur) au niveau des synapses, les chercheurs avaient mis de grands espoirs dans cette substance pour traiter la maladie de Parkinson. Après des essais - couronnés de succès - effectués sur des singes, une première étude avec des patients parkinsoniens a été interrompue en 1998. Les chercheurs ont toutefois continué leurs recherches sur cette substance.

Puis, il y a quelques années, des améliorations cliniques ont été constatées dans une étude d'une durée de trois ans menée avec cinq patients. Suite à cela,

l'entreprise américaine de biotechnique *Amgen*, qui fabriquait génétiquement la substance GDNF déjà en 1993, a repris ses activités qu'elle avait cessées dans ce domaine. Mais, en juin de cette année, *Amgen* a dû constater que le traitement montrait des résultats sur le plan biologique mais qu'ils n'étaient pas transposables cliniquement. Les chercheurs ont apparemment déclenché les effets secondaires inattendus en augmentant la dose de la substance, ce qui a mené à l'arrêt de l'étude. Ils ne peuvent pas s'expliquer pourquoi le succès de l'étude anglaise n'a pas pu être répété.

jok

Source: *Sonntagszeitung*, 10.10.2004

ficacité d'injections de toxine botulique A dans la glande parotide et ont comparé les résultats à un groupe de contrôle qui n'avait reçu que des injections de placebo. Après évaluation des données, il s'est avéré que le traitement avec la toxine botulique A représentait une option thérapeutique fiable, efficace et pas dangereuse contre la salivation excessive dans le cadre de la maladie de Parkinson.

Source: *Neurology*

Prise des médicaments

Prudence avec les jus de fruits

Les médicaments doivent toujours être avalés avec de l'eau et non avec des jus de fruits. Les jus de fruits peuvent déclencher certaines interactions avec les médicaments. Souvent, les patients parkinsoniens ne prennent pas uniquement des médicaments antiparkinsoniens, mais aussi d'autres substances comme, p.ex., des médicaments pour la tension artérielle, contre la vessie hyperactive ou des antidépresseurs. Il n'a toutefois pas été rapporté d'interactions entre les antiparkinsoniens et les jus de fruits, le café noir, le thé ou le lait. Les experts conseillent toutefois de ne boire que de l'eau neutre en prenant les médicaments.

Source: *DPV-Parkinson-Nachrichten* # 86

Contre la salivation excessive

Option thérapeutique

Les injections de toxine botulique A sont manifestement efficaces contre la salivation excessive dont souffrent fréquemment les patients parkinsoniens. C'est ce qu'a révélé une étude prospective, contrôlée en double-aveugle avec des placebos, qui a été menée au département de neurologie de la Charité à Berlin.

32 patients parkinsoniens souffrant d'une sécrétion excessive de la salive due à la maladie ont été intégrés dans cette étude. Les scientifiques ont examiné l'eff-

etage à base de cellules souches. Il ne sera donc pas possible de connaître la cause de la maladie de Parkinson grâce à la recherche sur les cellules souches. Du point de vue de l'éthique, cela crée à nouveau une situation très controversée dans la mesure où il est question d'utiliser des cellules souches embryonnaires. On touche ici à la question fondamentale de ce qu'est la vie humaine. Doit-elle rester intouchée et ose-t-on ou non cloner des embryons?

En tant qu'organisation au service des patients, il ne sied pas à l'ASMP de prendre position sur une question éthiquement très controversée. Aucune enquête sur le clonage thérapeutique n'a été menée auprès de nos membres. Mais ce sujet a été traité en détail dans le journal **Parkinson** de l'automne 2001 (# 63) et il a été depuis abordé dans les groupes Parkinson et lors de différentes manifestations. Le but de l'article

était d'informer les membres et de proposer des faits comme base de discussion. Les avis sont très partagés parmi les personnes concernées (patients et proches). Chaque membre à sa propre idée sur ce sujet. L'ASMP encourage ses membres à réfléchir aux questions que pose la recherche avec des cellules souches embryonnaires ainsi qu'au clonage thérapeutique et à se faire un avis personnel sur ces sujets. Elle soutient aussi les médias, les établissements d'enseignement et les services administratifs dans leurs débats sur la recherche avec les cellules souches.

En date du 10 septembre 2004, le comité a décidé de garder une position neutre concernant les votations fédérales du 28 novembre sur la loi fédérale relative à la recherche sur les cellules souches embryonnaires.

Egg, septembre 2004

Kurt Meier, président

Cellules souches et clonage thérapeutique

La position de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson

L'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASMP) s'intéresse depuis un certain temps à la question du clonage thérapeutique. Elle attache de l'importance à parler ouvertement des problèmes médicaux et d'éthique, des possibilités de ce procédé ainsi qu'à débattre largement de tous les aspects relatifs au clonage. Il est important de parler de l'utilité effective que ces techniques thérapeutiques représentent pour les personnes concernées, dans quel laps de temps il est possible de prévoir des progrès et quelles sont les autres alternatives.

L'ASMP note que du point de vue scientifique, la recherche avec des cellules souches permet certains espoirs, mais qu'il n'existe actuellement aucune certitude dans ce domaine. Les rapports des médias sur ce sujet mentionnent également qu'il ne faut pas s'attendre à une thérapie cau-

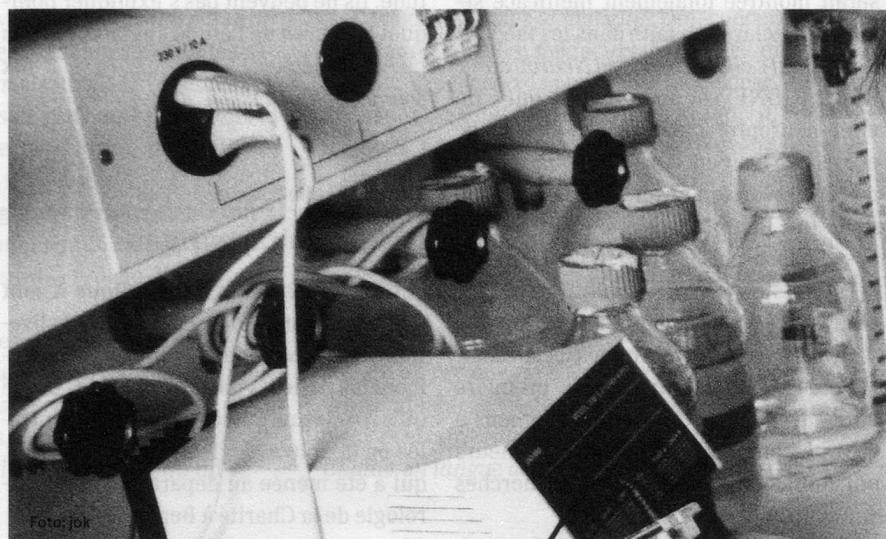
Encourager la recherche dans le domaine de la maladie de Parkinson

L'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP) offre non seulement des conseils, des informations et un soutien aux personnes concernées, mais elle encourage aussi la recherche dans le domaine de la maladie de Parkinson grâce à son fonds de recherche. Elle remplit ainsi son mandat statutaire.

Encourager la recherche dans le domaine de la maladie de Parkinson est une tâche centrale de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson», a dit le président de l'ASmP Kurt Meier début 2004 devant la commission de recherche de l'ASmP. La commission de recherche, sous la présidence du neurologue St.Gallois le prof. Hans-Peter Ludin, également président du comité consultatif, traite les demandes des chercheurs domiciliés en Suisse ainsi que celles des chercheurs suisses habitant à l'étranger. Les travaux pris en considération sont ceux qui s'intéressent à la recherche fondamentale, à la médecine clinique et aux sciences sociales pour autant que ces dernières concernent la maladie de Parkinson.

Exemples récents: l'année passée, le neurologue bernois Michael Schüpbach a reçu CHF 42 000 pour son séjour consacré à des recherches à l'université de Paris. Quant à la neurologue lausannoise Heike Russmann, elle a reçu CHF 50 000 en 2004 pour son séjour de deux ans aux USA consacré à des recherches. Tous deux reviennent en Suisse après leur séjour à l'étranger. D'autres neurologues effectuent actuellement des recherches sur la maladie de Parkinson avec le soutien financier du fonds de recherche de l'ASmP: le bernois Alain Kaelin, Claudio Basetti et Daniel Waldvogel de l'université de Zurich qui travaillent chacun dans leurs universités.

Le prof. Ludin, président du comité consultatif, est convaincu que les patients parkinsoniens tirent profit de ces travaux de recherche. «Le soutien financier à des travaux scientifiques cliniques majeurs est très important pour les patients», dit-il. Ce soutien ne doit pas forcément être immédiat. Mais l'expérience des médecins s'accroît dans le domaine de cette maladie actuellement encore inguérissable et qui reste mystérieuse malgré de considérables progrès cliniques, et ce, parallèlement aux résultats concrets d'études qui permettent de mieux com-



prendre cette maladie et aussi d'encourager d'autres travaux.

De nombreux donateurs de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson sont également conscients de l'importance de la recherche qui s'est donné comme but de pouvoir un jour vaincre la maladie de Parkinson. Ces derniers temps, l'ASmP a ainsi reçu d'importantes sommes d'argent sous la forme de legs ou de dons spécifiquement affectés à la recherche scientifique. Exemples: ces deux dernières années, l'héritage d'une maison au Tessin et un legs de la Suisse romande ont chaque fois permis de verser un montant à sept chiffres sur le fonds de recherche de l'ASmP. L'ASmP peut ainsi développer son engagement dans la recherche sur la maladie de Parkinson de façon substantielle. Elle pourrait ainsi, pendant de nombreuses années, dégager des fonds de près de CHF 200 000 par année pour encourager des projets de recherche. C'est nettement plus que pour ces dernières années.

La qualité des projets reste toutefois la condition primordiale pour l'attribution d'un soutien financier. «Nous n'acceptons pas plus de projets simplement parce que nous disposons de plus de moyens financiers», déclare-t-on au sein de la commis-

sion de recherche. «La barre de sélection pour obtenir un soutien financier est placée très haut», dit Hans-Peter Ludin. Les demandes doivent être déposées selon une procédure précise, le but de l'étude, le temps et le «businessplan» doivent être décrits dans les détails avant que la commission ne s'occupe de la demande. L'examen des demandes est soumis à des directives approuvées en 1999 par le comité de l'ASmP. Un nouveau règlement pour la commission de recherche doit prochainement être mis en examen. Les montants importants de plus de CHF 50 000 sont versés par acomptes et des rapports provisoires sont demandés aux bénéficiaires. Ils s'engagent, en outre, à soumettre les résultats de leurs travaux de recherche à l'ASmP.

Fonds de recherche pour la maladie de Parkinson

Les demandes pour recevoir un soutien financier pour des projets de recherche dans le domaine de la maladie de Parkinson doivent être adressées à l'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP). *Veuillez demander un formulaire à: SPAV, Gewerbestrasse 12a, 8132 Egg* Téléphone 043 277 20 77 ou info@parkinson.ch, www.parkinson.ch

Nicotine transdermique

Le patch de nicotine n'est pas efficace

La nicotine administrée par voie transdermique (par la peau) pour traiter les troubles moteurs et cognitifs dans le cadre de la maladie de Parkinson s'est avérée inefficace. Telle est la conclusion d'une étude du *Cognitive Neuroscience Center* de l'université de Montréal au Canada. Pour cette étude, les chercheurs ont donné à 22 patients parkinsoniens non-fumeurs, pendant 25 jours, de la nicotine transdermique en distillation continue dont la dose augmentait graduellement. Au 11ème et au 25ème jour de traitement, les capacités motrices et cognitives des patients ont été examinées quant à d'éventuels changements. Les examens ont été reconduits après une «*Wash-out-Phase*» de 14 jours. Les patients ont généralement mal supporté le traitement à la nicotine. 59 % des participants à l'étude ont interrompu prématûrement le traitement en raison d'effets secondaires aigus. En comparaison aux dix personnes de contrôle, aucun effet du traitement sur les capacités motrices et cognitives des neuf autres participants n'a été remarqué. Statistiquement, les non-fumeurs sont plus fréquemment atteints de la maladie de Parkinson que les fumeurs. Ainsi est venue l'idée d'utiliser la nicotine dans le traitement de la maladie de Parkinson.

Source: *Progress in Neuro-Psychopharmacology and Biological Psychiatry* Volume 28, 1 January 2004, 31-39

PARKINFON
0800 80 30 20

Des neurologues répondent aux questions touchant à la maladie de Parkinson.

de 17 h à 19 h
15.12.04 / 19.1. /
16.2. / 16.3. / 20.4.05

Un service de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson en collaboration avec Roche Pharma (Suisse) SA, Reinach

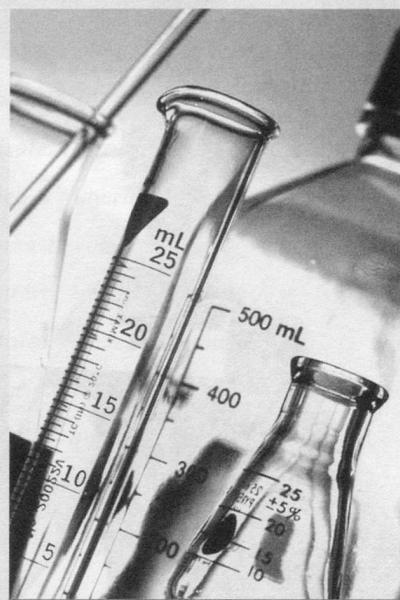
Ligne téléphonique gratuite



Génie génétique

Des médicaments sur mesure dans un avenir proche?

A l'avenir, les connaissances dans le domaine du génie génétique pourront donner une nouvelle impulsion à la recherche sur les médicaments. Il est possible que les médicaments puissent, un jour, être façonnés sur le patrimoine génétique du patient. Comme le patrimoine génétique est sensiblement différent d'une personne à l'autre, nous ne réagissons donc pas de la même façon sur le même médicament, des effets secondaires différents peuvent alors apparaître. Le médicament «taillé sur mesure» pourrait améliorer le traitement de façon décisive. «La pharmacothérapie basée sur les gènes pourrait laisser entrevoir d'heureuses perspectives pour l'avenir des patients parkinsoniens», dit le neurologue et pharmacologue Fabio Baronti à Tschugg. Le spécialiste de la maladie de Parkinson pense que cette technique pourrait rendre possible l'implantation intracérébrale de gènes, ce qui influencerait sélectivement la production d'une ou de plusieurs substances dans le cerveau. Il serait ainsi possible de ralentir la progression de la maladie ou de soulager les symptômes. «L'industrie pharmaceutique pourrait fabriquer des médicaments plus performants grâce à cette méthode», dit Baronti. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que ces méthodes ne posent pas seulement des problèmes d'ordre éthique, mais qu'elles entraînent aussi des risques potentiels considérables. C'est pour cela que cette technique génétique doit être considérée comme un investissement pour le futur, pense Baronti. «Les patients parkinsoniens ne peuvent vraisemblablement pas espérer de résultats concrets dans les prochaines années».



Aide gratuite

Service juridique pour patients chroniques

Les personnes qui doivent réduire leur travail ou y renoncer complètement en raison d'une maladie chronique comme la maladie de Parkinson peuvent se retrouver dans une situation financière ou existentielle difficile. Dans de tels moments, il est important d'être bien informé sur toutes les questions concernant les assurances sociales comme l'assurance maladie ou l'assurance invalidité, l'allocation pour impotent, les prestations complémentaires ou la prévoyance professionnelle. Mais les problèmes relatifs au droit des assurances sociales sont souvent très complexes. Le Service juridique pour handicapés offre de l'aide aux patients parkinsoniens. La Fédération suisse pour l'intégration des handicapés (FSIH) propose ce service juridique depuis plus de

cinquante ans. Des juristes conseillent gratuitement les patients atteints d'une maladie chronique ou des personnes handicapées de toute la Suisse sur des questions relatives au droit du travail, au droit social et au droit des assurances sociales dans trois bureaux à Lausanne, Berne et Zurich. Le Service juridique pour handicapés est principalement financé par des contributions de l'AI, des subventions cantonales, des contributions des membres et des dons.

Service juridique pour handicapés

www.saeb.ch

Place Grd-St-Jean 1, 1003 Lausanne

tél. 021 323 33 52

Schützenweg 10, 3014 Bern

Tel 031 331 26 25